

vie sur mer. Voilà le besoin premier et le plus important. Pour y répondre, ceux qui restent au pays doivent produire, économiser et donner tout ce qu'ils ont.

Avant d'abandonner la situation économique, je m'éloignerai un peu du genre de critique qu'on formule ordinairement, et je signalerai à l'attention de la Chambre le besoin d'un effort maximum. Il ne suffit pas pour soulever l'enthousiasme de nos gens de leur dire de penser à ceux qui servent dans nos armées. Il faut aller plus loin. Il faut songer à leur sécurité sociale ainsi qu'à celle de leurs fils et de leurs filles qui reviendront parmi eux après la guerre. Il est nécessaire de faire disparaître chez eux la crainte de la misère dans un pays d'abondance.

Comment procéderons-nous? Je puis répondre à cette question en termes simples. Selon moi, la solution au problème consiste à assurer à la population un niveau de vie convenable fondé sur le coût d'une production efficace. Le Gouvernement a le devoir d'assurer de façon constante un tel niveau d'existence convenable. Il faut du même coup organiser notre économie de façon à maîtriser les monopoles et taxer les revenus de façon à nous assurer les ressources nécessaires au maintien d'un niveau minimum d'existence pour notre population. Dans ces bornes, il faudrait encourager, forcer au besoin, la production maximum. Les paresseux qui ne veulent pas travailler devraient être rivés à ce minimum, et il ne faudrait pas les laisser s'enliser dans la pauvreté ou la grande misère; au besoin, il faudrait user de contrainte. Encourageons toutefois ceux des nôtres dont le niveau d'existence se trouve entre les deux extrêmes à mettre en commun leur esprit d'initiative, leur travail, et leur intégrité, et notre terre d'abondance aura tout ce qu'il faut pour développer son économie.

Je pourrais ici m'étendre sur les prix maximums des denrées, surtout des produits industriels. On fixe un plafond au prix de certaines marchandises, blé, bacon ou bœuf, ou de produits secondaires, et on dit que le prix ne dépassera pas telle ou telle limite. Les temps difficiles que traverse notre économie rendront aussi nécessaire la fixation d'un prix minimum pour ces denrées. Des honorables députés se souviennent que le porc, par exemple, s'est déjà vendu 3.5c. la livre, quand chacun savait qu'il était impossible d'en produire à ce prix. Les honorables députés se rappellent qu'en 1931 une longue liste de marchandises échappaient à la fixation d'un prix minimum. Or, c'est moins la denrée elle-même qui retient mon attention que la production de la denrée qui assure la subsistance de chaque Canadien pris individuelle-

[M. Harris (Danforth).]

ment. Si l'on avait maintenu cette denrée à un niveau au moins égal au prix de revient, plusieurs milliers de Canadiens auraient pu poursuivre leur occupation, et l'effondrement de notre régime ne semblerait pas un danger aussi imminent. Il faut stabiliser les prix de cette denrée et les prix des produits en général, comme il faut établir un minimum de bien-être pour la population.

Ces paroles peuvent paraître pessimistes lorsqu'il s'agit de notre Canada. J'ai de grandes espérances et je ne veux pas prendre un ton pessimiste ce soir. En effet, celui qui réfléchit doit admettre qu'aucun autre pays au monde n'offre à ses habitants d'aussi grands avantages que le Canada. D'autres peuples d'ailleurs le savent comme nous. Si nous perdions la guerre, nos champs, nos fermes, nos forêts et nos établissements industriels seraient de bonne prise pour les puissances de l'axe. Ces paroles méritent les réflexions des honorables députés et de toute la population.

Nous essayons de maintenir notre économie par le contrôle des prix. L'exposé budgétaire de la présente année accuse un meilleur contrôle. Tous s'inquiètent de l'absence d'un contrôle de longue portée. C'est une tâche difficile, mais un plan à courte portée nous montrerait au moins où nous allons. Un citoyen engagé dans une entreprise particulière ne s'éveillerait pas le matin pour constater que les prix sont stabilisés à un certain niveau et que son commerce a cessé d'exister.

L'ensemble du programme est morcelé et sans unité de conception. Chaque jour, un nouveau décret du conseil vient ajouter des restrictions aux diverses initiatives, et écarter la possibilité d'une structure équilibrée des prix. La réglementation des prix est peut-être nécessaire, mais il convient de l'adapter de manière à ne pas causer d'injustices au producteur primaire, à l'industrie secondaire et à la main-d'œuvre.

Je me permettrai d'expliquer ce que j'entends quand je dis que nous avons omis,— peut-être pas lamentablement, mais dans une mesure appréciable,— de considérer, dans la réglementation des prix, ce qui se produit dans certains régimes économiques semblables aux nôtres. L'industrie dont je parlerai surtout ce soir, celle qui fait le plus l'objet de nos préoccupations et à l'égard de laquelle la Chambre compte un plus grand nombre de spécialistes que toute autre, est l'industrie agricole. Afin de prospérer et d'être satisfaits, les agriculteurs ne demandent rien d'autre que l'égalité de rétribution pour l'application et le travail qu'ils mettent à exploiter leur domaine. D'aucuns appellent cela parité. Quel que soit le terme qu'on emploie, si les agriculteurs canadiens ont chance égale, non seulement sur le marché domestique mais dans la concu-